Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le
ID : 029-212900807-20260929-DELIB_2026_064-DE

DELIBERATION 2026_064

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2026

Le vingt-neuf septembre deux mille vingt-six,

Le Conseil Municipal de la Commune de L'HÔPITAL-CAMFROUT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en Mairie, sous la Présidence de Monsieur GUÉNEUGUÈS Jean-Jacques, Maire.

Date de convocation du Conseil : 22 septembre 2026

Présents	Votants
18	19

Présents : M. GUÉNEUGUÈS Jean-Jacques, M. BRAJEUL Daniel, Mme VANUXEM Fanny, M. LHOMEDET Ludovic, M. LOIRE Guy, Mme CORRE Marie-Noëlle, M. LE BUZIT Éric, M. PONS Benjamin, Mme GAMBIER Dorothée, Mme JACOB Sonia, Mme QUILLÉVÉRÉ Alice, M. SOUBIGOU Pascal, M. AUTRET Philippe, Mme THINZILAL Florence, Mme BIRHART Ludivine, M. CHARVIN Thomas, M. LÉON Jean-Jacques, Mme NICOLAS Laurence

Absents avec procuration : Mme GUICHOUX Sisilia (pouvoir donné à Fanny VANUXEM)

Secrétaire de séance : Dorothée GAMBIER

Objet : Subvention au projet de classe de mer – Ecole Renée le Née

L'enseignante de la classe de CM1/CM2 de l'école primaire Renée le Née organise, comme chaque année, un projet de classe de mer. Celle-ci aura lieu du 12 au 16 octobre 2026 et concernera 27 enfants (effectif prévu à ce jour), au Centre de Moulin-Mer à Logonna-Daoulas.

Le coût total d'un tel séjour est de l'ordre de 8 536 €. L'école a sollicité des participations de la CAPLD pour une subvention de 4 470 €, de l'association des parents d'élèves et de l'Amicale Laïque (demandes en cours).

Les élèves et les parents d'élèves mèneront également des actions de collecte de fonds pour financer leur projet.

Afin de réduire au maximum la participation des familles, l'école Renée Le Née sollicite également une aide financière de la mairie.

Madame VANUXEM, adjointe au Maire chargée de l'Enfance Jeunesse, propose au Conseil municipal d'approuver une participation de 20 € par enfant participant à la sortie.

Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le
ID : 029-212900807-20260929-DELIB_2026_064-DE

Votes pour	**19**
Votes contre	**0**
Abstentions	**0**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

- **APPROUVE** la participation de la commune au financement de la classe de mer pour un montant de 20 euros par élève.
- **DECIDE** que la somme sera versée à l'association des parents d'élèves de l'école Renée Le Née.

- *Pour extrait, certifié conforme par Mr le Maire,*
- *Au registre sont les signatures*
- *Certifiée exécutoire à L'HÔPITAL-CAMFROUT, le 05/10/2026*

Jean-Jacques GUÉNEUGUÈS
Maire de L'HÔPITAL-CAMFROUT